

## Comité Directeur

Du 20 août 2021 à 18h00

**Présidence** : Pascal TRANQUILLE.

**Présents** : Messieurs Didier BARDET, François CLERCQ, Alain CRESSON, Dominique DELABIE, Antonio DOS SANTOS, Didier DUTILLEUX, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Cyril PAGE, Régis PATTE, Sylvie SILVESTRE.

**Participent** : Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président de la CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) et Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

**Absents excusés** : Mesdames Camille MERLE et Clothilde BRASSART ainsi que Messieurs Emmanuel FIRMIN et Laurent BOURDIN.

### 1. Approbation des PV du 20/07/21, 26/05/21 et 10/05/21

Le PV du Comité Directeur du 10 mai 2021 ainsi que les PV de Bureau des 26/05/21, et 20/07/21, sont adoptés tels que parus sur le site internet du DSF.

### 2. Carnet

Le Président du DSF se fait l'interprète de ses collègues et présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Ylies KHALDI MANSARD, jeune joueur de l'AMIENS FC PORTO, décédé tragiquement cet été.

Il présente ensuite ses vœux de prompt rétablissement à Maurine SICARD, joueuse de l'AMIENS SC, qui s'est gravement blessée lors du tournoi Jacques HENOT du 15/08/21.

Il informe également ses collègues que Laurent BOURDIN pourra reprendre ses activités au sein du Comité Directeur à partir du 29/08/21.

### 3. Reprise d'activité

- **Le Calendrier Général des compétitions** est en ligne depuis le 27/07/21 sur le site du DSF. Les groupes Seniors jusqu'à la D6 ont été validés ce jour par la Commission des Championnats Seniors. Les rencontres seront en ligne début semaine prochaine. De nombreuses modifications et ajout d'équipes supplémentaires en D6 ne permettaient pas la réalisation des calendriers complets à ce jour en raison des concordances de terrain à éviter avec toutes les équipes 2 et 3 des clubs ainsi que les mutualisations de terrain sur la Métropole.
- **La reprise des championnats Seniors** est prévue le 12/09/21, pour les U13 Challenge Jean Michel LEFEVRE ce sera le 04/09/21, et le 11/09/21 pour les autres catégories Jeunes. A ce titre le président sollicite les membres du Comité pour connaître leurs impressions et leur opinion pour un décalage de ces reprises en octobre.

Jean Christophe FAVEREAUX explique qu'au niveau arbitral, le renouvellement est quasi identique aux précédentes saisons, il n'y a pas plus d'arrêts que prévus. Le nombre de demande de licences arbitres n'est donc pas catastrophique. A ce jour, le 1<sup>er</sup> tour de coupe de France du 29/08/21 devrait être couvert.

Seul bémol, en l'absence de délai supplémentaire pour l'examen cardiaque, comme la saison passée, certains arbitres prendront la saison en cours.

La CAS a décidé d'appliquer les règles suivantes concernant le Pass Sanitaire afin de pouvoir désigner en toute confiance :

- Soit avoir une attestation de vaccination à condition que la personne dispose d'un schéma vaccinal complet :
  - Soit 7 jours après la 2<sup>ème</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
  - Soit 4 semaines après l'injection pour les vaccins à une seule injection (Janssen) ;
  - Soit 7 jours après l'injection pour les vaccins chez la personne ayant eu la Covid-19
- Soit avoir un résultat d'un test **RT-PCR POSITIF** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.
- Soit avoir un certificat de contre-indication à la vaccination covid.

L'ensemble des arbitres ont été alertés en ce sens.

Philippe FOURE explique les différentes possibilités de report, en précisant les incidences sur la saison et sujets qu'il ne faut pas occulter :

- fin de compétition repoussée
- la probabilité de remise générale
- la volonté initiale de laisser des dates aux clubs pour leurs manifestations
- les concordances de match car il n'y aura plus de suivi du calendrier de la LFHF
- l'obligation de jouer durant les périodes de vacances voir les jours fériés

Le Docteur PAGE précise que la vaccination n'est pas une option, que nous sommes tous informés du pass sanitaire depuis plus d'un mois et que chacun avait largement le temps de faire le nécessaire ou au moins débiter le schéma vaccinal. Il en va de la santé de chacun mais aussi de l'entourage.

Après un débat comparatif de certaines situations dans les clubs, des messages reçus, du retour des questionnaires club, le Comité Directeur décide de maintenir les dates de son calendrier initial mis en ligne le 27/07/21.

## **4. Assemblée Générale du DSF**

### **Points importants à retenir :**

- Elle se déroulera le 25 septembre 2021 à partir de 9h00 à l'auditorium du CRCA, 500 rue St Fuscien à Amiens.
- Validation de l'ordre du jour par les membres présents (voir en Annexe).
- Les clubs ont été alertés de la possibilité de transmettre leurs vœux ou questions pour mise à l'ordre du jour de l'AG jusqu'au 25/08/21 (deux fois par mail en date du 27/07/21 et du 18/08/21, et mise en ligne sur le site du DSF le 19/08/21). A ce jour, aucun vœu n'est parvenu au DSF.
- Il n'y aura pas de distribution de médailles, les deux dernières saisons étant tronquées. Mais également parce que le DSF organisera une journée des bénévoles durant laquelle les dirigeants seront mis à l'honneur.

- Pour des raisons sanitaires évidentes, il est décidé qu'il n'y aura pas de pot de l'amitié à l'issue de l'AG.
- Seule une personne par club sera autorisée avec Pass Sanitaire obligatoirement.

## **5. Correspondances :**

### **FFF :**

- **Hotline FFF :**

Réception du protocole sanitaire des reprises de compétitions départementales avec un tableau de synthèse (transmis aux clubs). Voir en annexe la Fiche Synthèse du protocole.

- **COMEX du 20/08/21 :**

Transmission du procès-verbal du Comité Exécutif de la FFF réuni ce jour, concernant une décision relative à la mise en application des dispositions légales, au regard notamment de l'utilisation du pass sanitaire, dans le cadre de la reprise des compétitions gérées par la FFF, les Ligues et les Districts (Transmis aux clubs).

- **Webinaire Reprise du foot :**

La FFF organise un webinaire le 23/08/21 à 18h00 sur la reprise du foot dans les clubs.  
Mail d'inscription transmis à tous les clubs.

- **Campagne ANS-FFF :**

Suite aux dossiers réalisés par le DSF, dans le cadre des « Projets Sportifs Fédéraux », sur proposition du BELFA du 15/07/21, le District percevra de l'ANS (Agence National du Sport) une subvention de 29.500€ répartie comme suit :

- Promotion Sport Santé : 9.000€
- Développement de la pratique du Futsal : 12.000€
- Développement de Dispositifs d'Education civique, Culturelle et Citoyenne : 8.500€

- **Appel à Projets : Retour au Foot.**

En ce début de saison la FFF et la LFA, avec le soutien de la LFHF et les District, souhaitent valoriser la reprise des activités au sein des clubs. La date du 11 septembre 2021 est retenue. Les clubs recevront bientôt toutes les informations à ce sujet. Il s'agira d'un accompagnement avec dotations diverses pour les clubs et les participants.

### **CDOS :**

- **Manifestation « SOMME 24 » :**

Dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Somme 24 », le CDOS en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme et Amiens Métropole propose un week-end sportif et culturel les 8 et 9 octobre 2021 au Parc de la Hotoie. Il s'agit de promouvoir les JO de Paris sur notre territoire. Une réunion d'information et d'organisation aura lieu le 31/08/21 à 18h00. Angélique et Julie seront sollicitées pour participer à cette préparation.

### **Clubs :**

- **RC AMIENS : Sollicitation pour faire jouer ses U14 à 14h00 ainsi que ses U16 à 13h30 en alternance avec ses équipes jeunes de Ligue le samedi.**

Le Président du Pôle Compétitions, Philippe FOURE, prendra contact avec le club car en fonction des groupes dans lesquels seront ses équipes jeunes, il faudra prendre en considération le temps de trajet des adversaires, ainsi que la possibilité que certains soient en collège ou lycée le samedi matin.

- **Courrier anonyme concernant un stage de jeunes :**

Le Président précise qu'il n'y aura aucune réponse faite aux courriers diffamatoires de ce genre sans plus de détails ni de signataire identifié.

- **AUXILOISE : Invitation pour les 100 ans du club.**

Le club fêtera ses 100 ans d'existence les 4 et 5 septembre 2021 et invite à ce titre les membres du CD. Le Président diffuse l'information et précise qu'il sera présent le 05/09/21.

- **Benoit GODARD de BKEEPER :**

Sollicitation de partenariat avec le District pour la distribution de gants de gardiens avec tarifs préférentiels.

Réponse de principe positive du Comité.

Emmanuel BOISSIER, responsable des CDP Gardiens de but, sera en charge de contacter Benoît pour la journée du 8 septembre 2021 à Conty.

- **Actufoot :**

Sollicitation pour une mise en avant du Foot Amateur avec demande des coordonnées de l'ensemble des acteurs du Foot départemental.

Le district ne transmettra pas les données souhaitées mais effectuera un transfert du mail à l'ensemble de ses clubs qui pourront donner suite s'ils le souhaitent.

- **ASL SAVEUSE :**

En raison des contraintes sanitaires, le club informe le DSF que sa rencontre de Coupe de France du 29/08/21 contre la FRAN se fera à huis clos. Pris note.

- **FC FIENVILLERS :**

Création de club, avec transmission des différents documents adéquats.

Avis favorable du DSF.

Les membres du Comité directeur souhaite bonne chance à ce nouveau club.

- **US ESMERY HALLON : *Problème de comportement sur une rencontre amicale.***

Explication et lecture faite du mail, il est précisé que le Président du DSF a déjà répondu au club en rappelant que :

- ***les clubs doivent informer les instances de leurs rencontres amicales et ainsi effectuer une feuille de match, mais également un listing des spectateurs afin d'avoir une traçabilité des participants en raison de la situation sanitaire actuelle.***

Ce qui permet également, en cas de nécessité de faire intervenir les commissions départementales du DSF en cas de soucis particulier.

- **Mail de Thibaut DACHEUX, Président du FC MEAULTE : *Propose ses services pour la tenue de la Charte du Fair-Play.***

Le Président du Pôle Compétitions, Philippe FOURE, est chargé de prendre contact avec Thibaut.

Il est souhaité une deuxième personne afin de pouvoir croiser les données transmises et s'assurer du suivi.

- **USNF et AJFV :**

Le groupement de l'AJFV (552131) n'est pas maintenu pour la saison 2021/2022 et à ce titre l'USNF souhaite récupérer les droits du groupement, notamment de l'équipe U15 Ligue, étant le seul club membre de l'AJFV encore en activité dans cette catégorie.

Un accord écrit en ce sens des clubs du SC ST BLIMONT (inactif pour 2021/2022) et de l'AS VALINES ont été transmis.

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité le transfert des droits de l'équipe U15 ligue de l'AJFV au club de l'US NF (550290) à partir de la saison 2021/2022.

## **6. Coupe de France**

Le Président rappelle qu'il souhaite un maximum d'élus du Comité Directeur présents sur les rencontres de Coupe de France du 29/08/21.

Il fait donc un tour de table pour relancer les membres.

Il fait également écho d'un match supposé à risques entre l'ASM RIVERY et le SC BOVES.

A ce titre, la LFHF sera alertée et un délégué sera demandé.

Les forces de l'ordre seront averties ainsi que la Métropole.

Pour cette reprise des compétitions, il émet également le souhait d'avoir des comportements exemplaires sur et aux abords des terrains. Cela fait quasiment 18 mois que l'on ne joue plus, il ne faudrait pas gâcher ce moment tant attendu.

## **7. Rencontre D1 et D2 Seniors**

Elle est fixée au 6 septembre 2021 de 18h00 à 20h00.

Il est souhaité organiser cette rencontre au CTFD à Amiens.

Les points abordés seront les suivants :

- La Technique
- L'Arbitrage
- La Discipline

Une personne par club, Pass Sanitaire obligatoire.

## **8. Tour de table :**

### **Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :**

1<sup>ère</sup> délégation avec la LFHF le 11/09/21 pour la rencontre AC AMIENS – VALENCIENNES

Visio pour les délégués de Ligue le 01/09/21 à 18h00.

Validation de la réservation de la salle de Camon pour la RG des Jeunes du 27/08/21.

### **Jean Christophe FAVEREAUX, Président de la CAS :**

Présentation du « **Challenge Arbitrage** » en corrélation avec les travaux de la Commission Départementale de Recrutement et fidélisation de l'arbitrage (CDRFA).

Ce challenge sera étendu jusqu'en 2024 (mandature) et prendra en considération :

- La formation des arbitres au sein des clubs (présentation, suivi)
- La réussite à l'examen
- La présence maintenue au sein du club du ou des arbitres formés

- Les arbitres en supplément des obligations statutaires
- Les arbitres auxiliaires en cours de validité
- La présence d'un référent arbitre identifié au sein du club
- Réunion du club avec intervenants de la CAS ou formateurs arbitres
- Valorisation des actions au sein de la CDRFA
- Participation active pour la CDA

Chaque thème se verrait accordé un nombre de points.

Une remise intermédiaire pourrait se faire à l'issue de la saison 2021/2022, puis 2022/2023.

Remise finale à l'issue de la saison 2023/2024.

Ces remises concerneraient à la fois les clubs et les arbitres.

Le CD valide les travaux présentés.

Il est également question de malus, ou d'exonération de récompenses en fonction d'éventuels dossiers disciplinaires graves.

### **François CLERCQ, Responsable du Pôle Technique :**

---

Il informe de l'oubli d'un membre dans deux commissions départementales.

Soit en Appel Affaires Générales et en Foot Adapté pour Stephan BELLEVALLEE.

Le nécessaire sera fait.

### **Régis PATTE, Ponthieu :**

---

La réunion Générale des clubs du Ponthieu se déroulera le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 18h30 à la Salle des fêtes de Vauchelles Les Quesnoy.

Il y a donc un problème avec la visio programmée par la LFHF pour les délégués dont il fait partie.

### **Dominique DELABIE, Foot Animation :**

---

Il demande si un accompagnement sera effectué pour le foot animation lors des « Rentrée du Foot ». En effet, avec les nombreuses contraintes, et de vérifications nécessaires des Pass Sanitaires, peu de clubs sont intéressés pour l'organisation de ces manifestations.

Il émet donc une crainte à ce niveau-là pour les clubs du Vimeu afin de trouver des terrains.

### **Alain LECLERCQ, CDTIS :**

---

A priori les dossiers FAVA pourront être téléchargés et enregistrés fin octobre.

Il est souhaité que les dossiers soient saisis dès maintenant quitte à les modifier si besoin ultérieurement.

### **Philippe FOURE :**

---

Il énonce les dates à retenir et donne les chiffres de ce début de saison :

- **Réunion Générale des Jeunes le 27/05/21** à Camon à 18h30
- **Réunion Générale des clubs de l'Amiénois le 30/08/21** à Pont de Metz à 18h30
- **Championnat Seniors** : du 12/09/21 au 15/05/22
- **Championnat Jeunes** : du 11/09/21 au 29/05/22 (début le 04/09/21 pour les U13 D1, challenge JM Lefevre).
- **Finales des coupes de la Somme : les 5 et 6 juin 2022**
- **637 équipes engagées à ce jour** (sans le foot animation) :
  - 37 féminines
  - 285 seniors de la D1 à la D6
  - 14 futsal

- 31 vétérans
- 119 U13
- 75 U14/U15
- 31 U16/U17
- 45 U18/U19

Il rappelle également le principe de la saison blanche pour 2020/2021 qui impose :

- Le maintien des groupes à l'identique pour 2021/2022
- L'attribution des places vacantes dans l'ordre des classements validés à l'issue de la saison 2019/2020

La Commission des Championnats Seniors a validé les groupes de D6 cet après-midi.

Validation des 11 clubs U14 qui participeront dans le championnat de U14 Ligue. Il s'agira d'un groupe Ligue spécifique Somme.

Les clubs engagés sont : SC ABBEVILLE, AMIENS AC, AMIENS FC PORTO, AMIENS RC, AMIENS SC, US CAMON, AAE CHAULNES, FC LA MONTOYE, ESC LONGUEAU, FC OISEMONT, US ROYE NOYON

### **Alain CRESSON, Vimeu :**

---

Réunion Générale des clubs du Vimeu le 23 août 2021 à 18h15 à Bourseville.

Il souhaite savoir qui sera présent pour évoquer le futsal. Philippe FOURE lui précise qu'il pourra transmettre les données liées à cette pratique.

Il aborde les Trophées du Vimeu annulés depuis 2 saisons. Le Président l'informe qu'ils seront mis à l'ordre du jour de la Journée des Bénévoles que le DSF souhaite mettre en place. Ces Trophées seront d'ailleurs généralisés pour chaque secteur.

Concernant les coupes de secteur, il est souhaité une fusion entre le Ponthieu et le Vimeu dès la saison en cours. Ce sera avancé lors des RG de secteur pour connaître la position des clubs vis-à-vis de cette proposition.

### **Cyril PAGE, Médicale :**

---

Il insiste sur l'importance du vaccin, et se réjouit du maintien du calendrier établi par le DSF. Cela incitera, il l'espère, un plus grand nombre de vaccination.

Concernant les dossiers médicaux arbitrage, il manque principalement les échographies cardiaques, et quelques ECG.

Il rappelle à tous les clubs qu'il faut être vigilant au niveau cardiaque lors de la reprise de leurs licenciés arbitres, joueurs et autres. Surtout ceux qui reprennent après quasiment 18 mois d'inactivité sportive ou de non-maintien en forme.

### **Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :**

---

Prochaine Commission Technique le 28/08/21 à 10h00 à Salouël.

L'AEF80 organise son premier tournoi de foot à 8 avec découverte des nouvelles pratiques le 28/08/21 à Salouël de 13h30 à 17h30. Ouvert à tous, inscription via le lien ci-après :

<https://forms.office.com/r/cmRRSWqjRa>

Les prochaines certifications se feront dans le Santerre aux dates suivantes :

- CFF1 – mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 (CHAULNES) après midi

- CFF2 – mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 (CHAULNES) après midi
- CFF3 – jeudi 02 septembre 2021 (ROYE) soirée

Modification des membres de la Commission Technique.  
Validation du Comité Directeur.

---

### **Roland GRAIN, Santerre :**

La Réunion Générale des clubs du Santerre se déroulera le 3 septembre 2021 à 18h30 à la salle des Fêtes de Rosières en Santerre.

---

### **Didier DUTILLEUX, Discipline :**

La prochaine CR Discipline se déroulera ce 21/08/21 à Villeneuve d'ASCQ pour établir le fonctionnement de la Commission sur la mandature et les procédures qui seront mises en place.

---

### **Antonio DOS SANTOS :**

En tant que nouveau Président de l'AEF80, Amicale des Educateurs de la Somme, il insiste sur l'après midi mise en place sur les installations du RC SALOUEL ce 28/08/21 et invite les membres du Comité Directeur à se déplacer.

Il s'agit du 1<sup>er</sup> tournoi à 8 mis en place par l'AEF80, mais il sera accompagné de découverte des nouvelles pratiques dites de loisirs telles que le Footgolf, le Futnet, le Foot en Marchant et le fit foot. Chacun peut s'inscrire et venir accompagner pour profiter des animations du Car Animation de la LFHF.

---

### **Pierre LAVALARD, Trésorier Général :**

Il annonce que les comptes du District devraient avoir un résultat positif.

Il rappelle que tous les engagements de la saison 2020/2021 ont été remboursés.

Le DSF a effectué :

- un achat de 7.000€ en faveur du Futsal. Les Kits, d'une valeur de 447€, seront livrés la semaine prochaine.
- L'achat également de 5.000 gourdes pour les « Rentrée du Foot ».

La prochaine Commission des Finances se déroulera le 26/08/21.

La Commission des Coupes de la Somme Seniors se réunira le 31/08/21 pour un premier tour du Challenge CRCA fixé au 05/09/21.

---

### **Pascal TRANQUILLE, Président :**

Il informe les responsables de secteur que le DSF a également réalisé l'achat d'équipements complets pour les différentes finales de secteur jeunes et seniors. L'opération sera renouvelée chaque saison selon les finances.

Il rappelle aux clubs que l'application TAC Vérif est simple d'utilisation et téléchargeable par tous.

Il tient également à féliciter Léa NOTEL pour son 1<sup>er</sup> contrat pro au Stade de Reims ainsi que Lilou GLYDA pour son arrivée au PSG. Deux jeunes joueuses du Santerre, respectivement du FC ARVILLERS et de l'US SAILLY SAILLISEL.



Félicitations à l'AMIENS FC PORTO, vainqueur du Challenge Régional PEF. 10 jeunes licenciés auront bientôt la chance de faire un séjour à Clairefontaine.

Il précise aux membres qu'il a envoyé un mail à Monsieur Guillaume DUFLOT car deux clubs de la Métropole se sont vu refuser un créneau futsal alors même que celui-ci avait été validé au préalable. Toujours en attente de réponse de l'Adjoint aux Sports de la Métropole.

Félicitations à Camille MERLE pour sa prise de fonction, le CD lui souhaite de réussir dans cette nouvelle aventure.

***Prochaine réunion du Comité directeur le 14/09/21 à 18h00.***

**Le Président :** Pascal TRANQUILLE

**La Secrétaire Générale :** Sylvie SILVESTRE

## **ANNEXE 1 : Ordre du jour de l'AG du 25/09/21**

### Assemblée Générale des clubs du 25 septembre 2021

Ordre du jour :

1. Emargement des délégués,
2. Ouverture de l'AG par le Crédit Agricole,
3. Ouverture par le Président,
4. Parole à Marcel GLAVIEUX – Président d'Honneur
5. Allocution du Président,
6. Annonce du quorum – Approbation du PV de l'AG dématérialisée du 5 décembre 2020,
7. Modification des statuts du DSF consécutive à Assemblée Fédérale du 12 mars 2021
8. Bilan moral par la Secrétaire Générale et approbation du Bilan paru sur le site
9. Modification réglementaires
10. Présentation des résultats financiers de la saison 2020/2021 et bilan des aides aux Clubs
11. Présentation du rapports spécial du CAC
12. Approbation du point 10
13. Approbation du point 11
14. Examens des vœux
15. Présentation des axes principaux de la saison 2021/2022
16. Allocution des personnalités
17. Clôture de l'AG par le Président

**PROTOCOLE D'ORGANISATION DES RENCONTRES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES – FICHE SYNTHETIQUE**

**Le Pass sanitaire, c'est quoi ?**

- Attestation de vaccination complète
- Test PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT-PCR POSITIF Plus de 15j et moins 6 mois
- Certificat de contre-indication à la vaccination
- Auto-test validé par un professionnel de santé

**Le contrôle du Pass sanitaire** se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

**Le contrôle est effectué par le Réfèrent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.**

**Le port du masque**

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

**Les animations** d'avant match, à la mi-temps et d'après match, sont à proscrire.

**Les Protocoles d'avant match** sont interdits.

**Les acteurs de la rencontre (Arbitres – Dirigeants – Joueurs)**

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués – observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque

**Les spectateurs**

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.

**Buvette – Restauration**

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des Hotels, cafés, restaurants (HCR).

**Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci-dessous :**

1. A partir de **4 nouveaux cas positifs** de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
2. L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

**Coupe de France** : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition.

Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels.